



LA FEDERATION COMMUNIQUE

HERMES BOISSONS

EMPLOI ET OUTIL DE TRAVAIL, DES ATOUTS ESSENTIELS

Le 5 janvier 2023, une réunion d'information sur la situation de Hermes Boissons s'est tenue à la préfecture de l'Oise. La fermeture de ce site historique a été annoncée le 22 novembre 2022. Le syndicat Cgt avait multiplié les alertes depuis plus de 2 ans. Cela n'a pas été en vain puisque les informations laissent apparaître de sérieuses possibilités de relance de l'outil de travail et la sauvegarde de plusieurs dizaines d'emplois.

Preuve s'il le fallait que l'outil de travail et l'ensemble du site ont du potentiel puisque cinq repreneurs sont intéressés. Deux d'entre eux ont présenté un projet déjà avancé. Les éléments contenus dans les informations transmises lors de la réunion en préfecture valorisent les atouts tant de l'usine (process de travail techniquement de haut niveau, qualité des eaux, situation géographique intéressante, qualité nutritionnelle et organoleptique de boissons naturelles, capacités d'innovation...) que du collectif de travailleurs (qualification professionnelle, expériences acquises, conscience professionnelle, proximité...) ou de l'engagement des collectivités locales (de nombreux élus locaux, départementaux, régionaux, nationaux agissent pour une reprise effective et rapide).

Rien n'est encore joué. Les salariés, le syndicat Cgt et les structures de toute la Cgt continuent le combat pour une réouverture. L'embauche des anciens salariés est un potentiel d'efficacité. Elle est une priorité de notre combat.

Une nouvelle fois, regardons bien la réalité. Ce site correspond à une technologie innovante qui garantit une qualité des produits et des lignes que les ouvriers maîtrisent. D'ailleurs les pouvoirs publics ont engagé des aides financières importantes permettant le développement industriel, gâchées par de graves erreurs stratégiques et de gestion des anciens propriétaires du site. Un site qui, du haut de ses 130 ans, permet de faire vivre des familles depuis plusieurs générations. Une eau de source de qualité qui, pour la Cgt, nécessite une position claire de la municipalité. La préemption des terrains doit permettre de maîtriser l'exploitation de ce bien commun que nous souhaitons public.

L'histoire d'Hermes Boissons le confirme. Les salariés doivent être partie prenante à tous moments. Notre syndicat est disponible. L'avenir de ce site ne peut être lié à la seule décision d'un administrateur qui, trop souvent, n'apprécie les évolutions d'un dossier qu'à la seule aune de son profit. Pour nous, Hermes Boissons a de l'avenir. Tout doit être fait pour la relance de l'activité. Dans ce sens, les pouvoirs publics ont un rôle stratégique et planificateur qu'ils doivent utiliser sans retenue.

Montreuil,
Le 11 janvier 2023